

M. H. W. Herridge (Kootenay-ouest): Étant donné les déclarations que le premier ministre a déjà faites dans le passé, le ministre voudrait-il nous donner sa parole à titre de ministre que les négociations seront terminées pour le 1^{er} janvier 1964?

L'hon. M. Martin: Je suis certain que cette question de mon honorable ami n'est pas sérieuse, mais je puis lui assurer que le gouvernement et le ministre font absolument tout leur possible pour mener à bien les négociations qui se poursuivent depuis des mois déjà.

Le très hon. J. G. Diefenbaker (chef de l'opposition): Monsieur l'Orateur, à la suite de ce débat et des réponses très complètes que nous a données le ministre, j'aimerais lui demander si les légistes de la Couronne ont été priés de donner leur avis sur la possibilité de faire servir les eaux du Columbia pour fins d'irrigation après qu'elles auront été détournées vers la Saskatchewan. Il a reçu des instances du gouvernement de cette province à ce sujet. Le ministre a-t-il étudié la question et a-t-il l'assurance, en vertu du traité dans sa forme actuelle, que ce serait possible de détourner les eaux nécessaires pour fins d'irrigation en Saskatchewan?

L'hon. M. Martin: Monsieur l'Orateur, je ne sache pas que les légistes aient été priés expressément de donner leur opinion, pour la simple raison que, d'après moi, la portée de l'article 13, partie 1, du traité ne fait aucun doute.

Le très hon. Diefenbaker: J'en conclus de cette réponse, monsieur l'Orateur, que le ministre, après avoir effectué une étude minutieuse comme d'habitude, est arrivé à la conclusion que le gouvernement de la Saskatchewan n'a aucunement lieu de craindre que le traité, dans son libellé actuel, ne pourvoie pas au détournement souhaité.

L'hon. M. Martin: Aux termes de l'article susmentionné, il est évident que l'usage à des fins de consommation prévoit la captation des eaux pour l'irrigation à laquelle la Saskatchewan a droit aux termes du traité. J'ai fait connaître au premier ministre de la Saskatchewan mon opinion au sujet des répercussions du traité et si le premier ministre n'est pas d'accord, cela ne me regarde pas.

M. Herridge: Une question supplémentaire, monsieur l'Orateur. Comme la Saskatchewan ne peut tirer profit des eaux en vertu de cet article portant sur l'usage à des fins de consommation sans qu'il y ait pompage d'un côté et la production de l'énergie électrique sur les versants est des Rocheuses, le ministre peut-il nous dire si cet article répond à l'utilisation à des fins multiples?

L'hon. M. Martin: Monsieur l'Orateur, je crois que la réponse que j'ai déjà donnée englobe la question que mon honorable ami a posée si clairement.

L'IMPÔT SUR LE REVENU

RESPONSABILITÉ QUANT À L'INDEMNISATION D'UNE VICTIME DE LA PERSÉCUTION NAZIE

A l'appel de l'ordre du jour.

M. R. Gordon L. Fairweather (Royal): Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question au ministre du Revenu national. Le ministre voudrait-il se montrer équitable et prendre des mesures judiciaires ou autres, afin de renverser la décision de la commission d'appel de l'impôt sur le revenu rendue publique hier et selon laquelle l'indemnité versée à Phillip Koller, à titre de Juif victime de persécutions, par le conseil régional d'indemnisation de l'Allemagne de l'Ouest, est assujettie à l'impôt sur le revenu au Canada.

M. l'Orateur: Cette question devrait sûrement être inscrite au *Feuilleton*.

M. Fairweather: Je soutiens, monsieur l'Orateur, que la façon dont le Canada agit à l'endroit des victimes du nazisme...

M. l'Orateur: A l'ordre! Je ne conteste nullement l'importance de la question; elle n'a simplement pas été posée au moment opportun.

(Texte)

L'EXPOSITION UNIVERSELLE

PRÉSUMÉES DIFFICULTÉS RELATIVES AU REMBLAYAGE DU SITE

A l'appel de l'ordre du jour.

M. L.-J. Pigeon (Joliette-L'Assomption-Montcalm): Monsieur l'Orateur, je désire poser une question au ministre des Travaux publics. Me reportant à un article publié dans le journal *La Presse*, de Montréal, est-il exact de dire que les autorités de l'Exposition songent à modifier les plans du site, par suite de difficultés imprévues relativement au remblayage des îles Sainte-Hélène et Notre-Dame?

L'hon. J.-P. Deschatelets (ministre des Travaux publics): Monsieur le président, j'ai pris connaissance de cet article du journal *La Presse*, dans lequel on rapporte une déclaration de M. Lucien Saulnier. Je ne suis pas en mesure de confirmer ni d'infirmer aucun des faits contenus dans cet article, et mon honorable ami comprendra qu'avant de dire quoi que ce soit à ce sujet, je devrai être en possession d'un rapport officiel.